

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Marché subséquent n°8 - Remplacement de lanternes rue des Techniques avec création de l'éclairage public et du VRD vidéo le long de la future voie verte - Attribution du marché (Affaire n°24S0020).**

N° : VA\_DEC2024\_360  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2162-10 du Code de la commande publique

### **décidons**

De conclure le marché subséquent « Remplacement de lanternes rue des Techniques avec création de l'éclairage public et du VRD vidéo le long de la future voie verte » avec INEO Hauts-de-France domiciliée à LESQUIN (59810) pour un montant de 47 315,05€ HT.

Imputation budgétaire : 2312 518 1120 201601 CVILLE

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le jeudi 13 juin 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203684-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 13 juin 2024